



N°65

Octobre 2013

LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON



Emondage des arbres et arbustes

Les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et de tailler les haies vives bordant les voies publiques jusqu'au

1^{er} novembre de chaque année.

Nous vous rappelons ci-dessous les dispositions de la Loi sur les routes :

| | |
|---------|---|
| Art. 94 | <p>Haies vives</p> <p>Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la chaussée, le long des routes publiques. Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au dessus du niveau de la chaussée.</p> <p>Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.</p> <p>Tout débordement des haies vives sur le trottoir ou sur la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas de la limite de propriété.</p> <p>Au besoin, les Autorités pourront imposer des mesures supplémentaires afin de garantir la sécurité.</p> |
| Art. 95 | <p>Arbres</p> <p>Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m au dessus de la chaussée.</p> |

Les branches peuvent être évacuées dans les déchetteries communales attribuées à chaque village. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser des détrit, du gazon, branches ou tout autre déchet le long des cours d'eau et dans les forêts.

Nous remercions les propriétaires concernés de suivre ces directives, ceci pour assurer la sécurité à tous les usagers de la route.

Sacs à poubelle pour les enfants en bas âge et pour les personnes incontinentes

La commune octroie chaque année 4 rouleaux de sacs à poubelle de 35 litres aux familles qui ont des enfants âgés jusqu'à 3 ans.

Chaque famille reçoit, deux fois par année en mai et en novembre, une carte à échanger dans les commerces de la commune, soit à Enney ou à Villars-sous-Mont.

Depuis cette année, les personnes âgées ou malades qui doivent porter des protections en permanence, peuvent aussi bénéficier des sacs à poubelle gratuits. Il est octroyé 4 rouleaux par année et par personne, sur présentation d'une attestation médicale à l'administration communale.

Dépôts de sacs à poubelles

Depuis le mois de juillet, les dépôts des sacs à poubelle ont été supprimés au profit de conteneurs regroupés par quartier. Dès lors, nous vous remercions de vous conformer aux affiches qui ont été placardées.

A Enney, vous trouverez des conteneurs aux endroits suivants :

- quartier des Auges – route de la Sarine
- quartier du Tôt – route du Tôt – ancien stand de tir
- place publique – ancienne cour d'école
- quartier du Perrey
- quartier Fin de la Chenau – croisée Route de la Létchyre
- les Communs – croisée route de la Vudalla

Pour Estavannens, des conteneurs supplémentaires ont été prévus au centre des deux villages – à côté du congrain – ancienne laiterie.

Vous pouvez ainsi déposer vos sacs, à l'intérieur des conteneurs, en tout temps.

Avis aux détenteurs de chien - Propreté et sécurité sur les voies et places publiques

Nous nous recommandons auprès des détenteurs de chiens pour qu'ils ramassent les crottes de leur fidèle compagnon à quatre pattes. La commune a installé à cet effet à plusieurs endroits très prisés pour la promenade, des poubelles « Robidog » avec des sachets en suffisance.

Cela permet de garder la voie publique propre et agréable pour tous les usagers.

Nous avons également constaté que des chiens allaient faire leurs besoins dans les cimetières Ceci n'est pas tolérable ! Les règlements communaux permettent de sanctionner les maîtres d'une amende !

Nous comptons aussi sur le bon sens des maîtres pour que leur chien soit attaché ou rappelé lorsqu'il croise des passants, de manière à ne pas les importuner ou les effrayer.

Ne dit-on pas que la liberté de chacun s'arrête là où celle des autres commence ?

Un grand Merci.

SEMAINE DES MEDIAS : DEUX CLASSES DE GRANDVILLARD GAGNENT LE 1^{ER} ET LE 2^{EME} PRIX

La Semaine des médias à l'école en Suisse romande est une proposition pédagogique destinée à s'insérer dans le programme habituel des cours. C'est l'occasion de sensibiliser les élèves aux médias (journaux, télévision, radio, ...) au travers de différentes activités (visite d'une rédaction, d'un studio de radio ou de télévision, rencontre avec des journalistes, visionnement d'émissions spéciales, lecture de journaux, concours, ...). Plus de 730 classes ont pris part à la 10^{ème} édition de la Semaine des médias à l'école, du 22 au 26 avril 2013 !

La classe de deuxième enfantine de Mme Brigitte Caille et la classe de 2P de Mme Janique Raboud Corpataux du cercle scolaire de Bas-Intyamou / Grandvillard ont participé au concours de UNE. Le but de l'exercice consiste à produire en une journée la UNE d'un quotidien fictif, sur la base de dépêches, de photos d'agence ou de sujets proches de l'environnement des enfants. Chaque classe pouvait présenter un ou plusieurs projets. Un jury composé de professionnels des médias et de l'enseignement a tranché.

Les lauréats ont reçu leurs prix le mercredi 29 mai à Lausanne, au studio 15 de la Radio Télévision Suisse.



La photo a été prise lors de la remise du 1^{er} prix de la catégorie CYCLE 1 aux élèves et à leur enseignante. Ils étaient très intimidés mais heureux d'avoir gagné.

A gauche, la UNE de la classe enfantine.

Voici les deux UNES de la classe de 2^{ème} année primaire. Elles ont été primées ex-aequo par le 2^{ème} prix de la même catégorie que l'école enfantine.

LE GRANDVILLARDIN

MERCREDI 24 AVRIL 2013

FR 6.-

Les trois survivantes de l'incendie.



L'école de Grandvillard a brûlé le mardi 23 avril 2013. Tout le bâtiment a été détruit. 92 personnes sont décédées. Nous sommes vivantes et nous allons vous raconter comment cela s'est passé. [page 3](#)

La Poya

Il y aura une fête de la Poya du 8 au 12 mai 2013 à Estavannens. Ils montent des cantines. Il y aura des vaches, des chèvres, des chiens et des poules. [page 4](#)



Mercredi : il fait beau, 34 degrés
Jeudi : nuage et soleil, 12 degrés
Vendredi : nuage et soleil, 4 degrés
Samedi : il gèle, 0 degré



METEO

Vol à la banque de Grandvillard

Au moyen d'une clé, les voleurs ont ouvert la porte et pris l'argent. [page 3](#)



L'étrange disparition d'un bateau

Un bateau se trouvait sur le lac de Gruyère. Il a coulé dans l'eau hier. Des sous-marins ont été regarder où il était. [page 2](#)

POYA

FR 1.50

JEUDI 25 AVRIL 2013

La tradition

La poya est la montée à l'alpage. A Estavannens, depuis 1956 a lieu la fête de la poya. La prochaine fête aura lieu du 8 au 12 mai 2013. [Page 3](#)



Les cantines de la POYA

Depuis deux semaines, les papas d'Estavannens travaillent. Ils montent les cantines dans les prés du village. [Page 4](#)



Le joli cortège

Le cortège aura lieu le 12 mai 2013. Les enfants de l'école d'Estavannens et Grandvillard participeront au cortège. Il y aura aussi des chèvres, des vaches, des chevaux et des moutons. [Page 2](#)



Le spectacle du réveil

Une création unique en l'honneur des fondateurs de la poya en 1956 André Corboz et Henri Gremaud. Il y aura 120 chanteurs et 18 musiciens. Il y aura 3000 personnes qui verront le spectacle "Création Réveil". [Page 7](#)

Le programme de la poya à Estavannens :

Mercredi 8 mai, vendredi 10 mai à 21h00 : spectacle "Réveil, conte musical pour un matin de mai"

Jeudi 9 mai à 20h00 : Grand loto

Vendredi 10 mai et samedi 11 mai : animation dans le village

Dimanche 12 mai à 10h00 : messe

à 15h00 : cortège

Les élèves et leur enseignante ont été interrogés par l'animateur de la cérémonie. Cette dernière a été agrémentée de chansons d'Olivia Pedroli et suivie d'un apéritif dînatoire.



Retrouvez les UNES et les photos sur le site de la semaine des médias : http://www.e-media.ch/e-media/evenements/semaine_des_medias/concours/concours_de_unes

Janique Raboud Corpataux

Vente de fagots de dé

La commune de Bas-Intyamon vend des fagots de dé pour le jardin ou le cimetière, au prix de CHF 5.00 le fagot.

La vente aura lieu le samedi 26 octobre 2013 **entre 10.00 et 11.30 h.** à la déchetterie communale à Enney. Il ne vous sera pas envoyé de convocation, ni de rappel.

Le bulletin de commande ci-dessous est à retourner au bureau communal d'ici au 14 octobre 2013.

Nom Prénom

Domicile :

Commande : fagots de dé, au prix de CHF 5.00 le fagot.

Signature :

Animation du 3^{ème} âge

Avec cœur, dynamisme et bonne humeur, Mme Christine Wicki Théraulaz et Mme Marthe Dougoud s'occupent d'animer des après-midis pour les personnes du 3^{ème} âge à la salle de l'Auberge à Enney.

A partir de la Toussaint, ces réunions ont lieu chaque

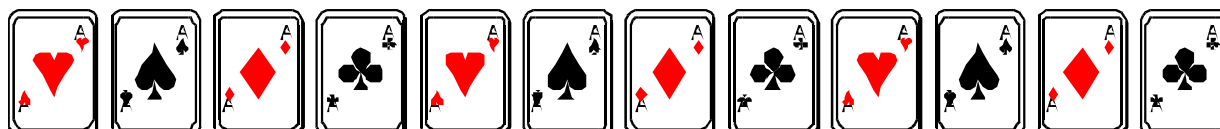
jeudi après-midi dès 13.30 h.

et chacun y est cordialement invité.

Pour d'éventuelles questions et autres problèmes de transport,

- Mme Christine Wicki Théraulaz (☎ 026 921 10 74)

est à votre écoute.



VOYAGER EN TRAIN

La commune de Bas-Intyamou s'est associée aux communes de Haut-Intyamou et Grandvillard pour l'acquisition de deux abonnements généraux des CFF.

De ce fait, deux personnes habitant les communes participant au financement de ces abonnements ont la possibilité de voyager chaque jour sur l'ensemble du réseau des transports publics de Suisse pour la somme de Fr. 40.00 par jour et par personne.

Une seule adresse pour les renseignements et les réservations :

Cafétaria du Home de l'Intyamou
1666 Villars-sous-Mont
026 928 44 45

ou : http://www.sugarcube.ch/home/fr/?Webgets:Portail_AGFlexi

Bon voyage !



Evasion..... Voyages..... Rêves..... Réalités

Un local agréable et accueillant, une hôtesse souriante et disponible ! Dès votre entrée dans ce lieu, les mots et les images vous feront pénétrer tantôt dans un monde de rêve, de joies, de rires ; tantôt ils vous rendront mélancoliques ou vous toucheront aux larmes. Ils pourront aussi vous mener à la découverte de lieux inconnus et féeriques ou tout simplement vous apporter un peu de détente bienvenue dans la frénésie des jours qui filent...

Mais quel est donc ce lieu magique ? Située dans le charmant village d'Albeuve, c'est la ***Bibliothèque régionale de l'Intyamou*** où tous les gens de la vallée, comme ceux d'ailleurs, peuvent avec bonheur trouver le livre de leur choix aux heures d'ouverture ci-après :

| | | |
|----------|----------|----------|
| Lundi | 15.30 h. | 17.30 h. |
| Mercredi | 14.30 h. | 16.30 h. |
| Vendredi | 18.30 h. | 20.30 h. |



Accueil extrascolaire de Bas-Intyamon

Le 23 août dernier, jour-même de la rentrée scolaire, la Commune de Bas-Intyamon a ouvert son accueil extrascolaire.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une structure d'accueil destiné aux enfants scolarisés dans le cercle scolaire, tant à l'école infantine qu'à l'école primaire.

Quelles sont les plages horaires ?

Les enfants sont accueillis chaque matin, avant l'école, pour les repas de midi, et après l'école.

Dès 4 enfants inscrits, l'accueil peut être ouvert durant les jours de congé ou les jours d'alternance.

Par contre, l'accueil est fermé durant les vacances scolaires.

Où se situe l'accueil ?

L'accueil extrascolaire est établi au bâtiment scolaire à Estavannens. Les enfants utilisent les bus scolaires pour se rendre à l'accueil extrascolaire.

Par contre, ce sont les parents qui amènent les enfants pour l'horaire du matin et ils viennent les rechercher à la fermeture, le soir.

Quelles sont les activités proposées aux enfants ?

Des coins jeux sont aménagés pour que chacun y trouve son bonheur : petites voitures, poupées, livres, espace dessins, jeux de sociétés, etc..

L'animatrice proposera également des activités aux enfants, en fonction des saisons et des événements de l'année.

Comment se font les inscriptions ?

Les enfants sont accueillis soit pour des périodes fixes et bien définies, que pour des horaires variables, ou même ponctuellement.

Où se renseigner ?

Soit sur le site internet de la commune de Bas-Intyamon, à la rubrique enseignement – accueil extrascolaire, soit auprès de l'administration communale.

Circulations aux abords des écoles de la commune

Les enfants en âge de scolarité ont maintenant pris le chemin de l'école et il nous paraît utile de préciser quelques règles de circulations à adapter aux abords de nos écoles.

Ecole d'Enney :

Pour des raisons de sécurité évidentes, nous invitons les parents qui déposent et reprennent leurs enfants, à utiliser les places de stationnement marquées au sol de l'ancienne cour d'école.

De ce fait, la visibilité le long de la route est dégagée et cela évite que les enfants ne traversent la route promptement, sans regarder.

Une ligne jaune est tracée depuis l'épicerie, jusqu'au haut de la route de la Vudalla. Il n'est pas permis, selon le code de la route, de stationner sur une ligne jaune. Lorsque des véhicules sont stationnés sur cette ligne jaune, les enfants à pieds doivent contourner le véhicule en cheminant sur la route.

Ecole de Villars-sous-Mont :

Les enfants partent et arrivent sur la place de stationnement du Home de l'Intyamon. Là aussi, nous vous invitons à utiliser les places marquées pour stationner.

Ecole d'Estavannens :

Il est important de veiller à la sécurité des enfants qui viennent à l'école à pied, notamment en bifurquant pour accéder à la cour d'école.

Dans tous les cas, nous vous invitons à réduire votre vitesse aux abords des bâtiments scolaires.

Pour les enfants, et pour tous les usagers de la route et pour les piétons, nous vous remercions !



Seniors, reprise des activités

Avec de la nouveauté :

RANDONNEES « Entre Lac et Mont-Gibloux, dès le 9 septembre 2013 avec la monitrice Fabienne Morard 026 915 36 04 ou 078 925 35 52. Ces randonnées durent entre 2 et 2h30.

NORDIC WALKING à Bulle dès le 3 septembre, départ à l'entrée de la forêt de Bouleyres avec la monitrice Françoise Etter 026 912 39 08 ou 079 548 66 26.

Et toujours :

DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE, vous aimez danser en groupe, la musique et la convivialité ? alors entrez dans la danse dès le mercredi 2 octobre de 13h45-15h15 à Bulle au bâtiment des sociétés.

BAINS THERMAUX A LAVEY, un bus viendra vous chercher à Bulle tous les 15 jours dès le lundi 23 septembre. Départ à 12h40 du parking de la Migros.

GYM douce ou de maintien ou Body sculpt modern dans plusieurs salles du district de la Gruyère.

Venez découvrir et partager les plaisirs de **l'AQUARELLE** dès le lundi 7 octobre.

FELDENKRAIS à Bulle dès le jeudi 19 septembre de 9h00 à 10h00 – **YOGA** à Bulle tout niveau dès le mercredi 11 septembre de 9h30 à 10h30.

**Et bien d'autres nouveautés dans notre Nouveau Programme d'activités
disponible de suite**

Renseignements - Inscriptions :

Pro Senectute Fribourg, ☎ 026 347 12 40 - www.fr.pro-senectute.ch - info@fr.pro-senectute.ch

Rencontres de l'Avent

Chers villageois,

Le mois de décembre arrive à grands pas, le temps de l'Avent est bientôt à nos portes ! Et cette année, le comité de l'intersociété a décidé d'innover !

En effet, pour l'année 2013 nous vous proposons de nous rencontrer autour d'un vin chaud ou d'un thé. De nous unir par quartiers, par exemple, pour accueillir les gens du village, faire connaissance et partager de bons moments ensemble. La décoration d'une fenêtre ne sera plus une obligation.

Un calendrier de décembre sera affiché dans la vitrine de l'épicerie Chez Sophie dès le début novembre. Chacun pourra y réserver son jour.

N'oubliez pas de participer à ces rencontres, soit en préparant de bonnes boissons chaudes, soit en venant chez vos voisins pour partager un bon moment de convivialité.

Bien à vous.

Les membres de l'Intersociété

Village d'Enney – calendrier des manifestations 2013/2014


| Date | au/et | | Société | |
|------------------|-------|------------|----------------------|--|
| SEPTEMBRE | | | | |
| 18.09.2013 | | | POMPIERS | Exercice n° 3 à 19h45 au local du feu |
| 26.09.2013 | | | POMPIERS | Exercice n° 4 à 19h45 au local du feu |
| 24.09.2013 | | | FC Haute Gruyères | Assemblée à 20H15 à Enney |
| 28.09.2013 | | | MUSIQUE | Fête romande des fifres et tambours La Tour-de-Trême |
| 29.09.2013 | | | TIR | Loto Enney |
| OCTOBRE | | | | |
| 06.10.2013 | | | SIVE | Loto Enney |
| 25.10.2013 | | | SKI CLUB Estavannens | Assemblée à 20H15 à Enney |
| du 25.10.2013 | au | 03.11.2013 | FC Haute Gruyères | Comptoir gruérien |
| 19.10.2013 | | | CHANT Grandvillard | Hommage à Oscar Moret à Broc |
| NOVEMBRE | | | | |
| 09.11.2013 | | | Auberge | Soirée Country |
| 09.11.2013 | | | SKI CLUB Estavannens | Travaux |
| 15.11.2013 | | | SKI CLUB Enney | Match aux cartes à Enney |
| 12.11.2013 | | | POMPIERS | Cours machiniste à 19h45 au local du feu |
| 24.11.2013 | | | SIVE | Loto à Enney |
| 29.11.2013 | au | 01.12.2013 | CHANT | Céciliennes Notre-Dame de L'Evi à Grandvillard |
| 30.11.2013 | | | JEUNESSE Enney | Montage du sapin |
| 30.11.2013 | | | TIR | Match aux cartes à Grandvillard au stand |
| DECEMBRE | | | | |
| 08.12.2013 | | | SKI CLUB Enney | Loto OJ à 15H00 à Enney |
| 20.12.2013 | et | 21.12.2013 | JEUNESSE Estavannens | Christmas Rock |
| 21.12.2013 | | | SIVE | Cornets de Noël |
| 22.12.2013 | | | JEUNESSE Enney | Frater Noël |
| du 26.12.13 | au | 31.12.2013 | SKI CLUB Enney | Camps de ski |
| 27.12.2013 | | | SKI CLUB Estavannens | Soirée fondue |
| 29.12.2013 | | | SKI CLUB Enney | Journée des parents |
| JANVIER | | | | |
| 18.01.2014 | | | AUBERGE | Souper cagnotte |
| 19.01.2014 | | | AUBERGE | Fermé |
| 25.01.2014 | | | SKI CLUB Estavannens | Match aux cartes |
| 26.01.2014 | | | SKI CLUB Enney | Loto à Enney |

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Intyamon: www.intyamon.ch, pour découvrir les évènements de la vallée, en ajouter, ou mettre à jour vos manifestations. Si une manifestation est annulée cela serait bien de le signaler, pour permettre éventuellement à une société de profiter de la date ainsi libérée!



HORAIRE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

| | | |
|-----------------|---|--|
| Adresse postale |  | Commune de Bas-Intyamou Route du Tôt 1, 1667 Enney |
| Téléphone |  | 026 921 81 00 |
| Fax |  | 026 921 81 09 |
| Web |  | www.bas-intyamou.ch |
| E-Mail |  | commune@bas-intyamou.ch |

HEURES D'OUVERTURE

| | Matin | Après-midi |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi | FERME | 14H00 – 17H30 |
| Mardi | 08H30 – 11H30 | FERME |
| Mercredi | FERME | FERME |
| Jeudi | FERME | 14H00 – 19H00 |
| Vendredi | 08H30 – 11H30 | FERME |

Le bureau communal sera fermé le 1^{er} novembre 2013.